



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

FICHE DE POSTE : Tuteur de maisonnée

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

✓ Description du dispositif :

Le SNU comprend :

- ▶ un « séjour de cohésion » de 12 jours, du 22 juin au 3 juillet 2020, destiné à 200 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020, organisé sous l'autorité du Préfet de département et du recteur de région académique. Le séjour de cohésion se déroulera au lycée agricole d'Auxerre La Brosse à Venoy.
- ▶ une « phase de mission d'intérêt général » pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2020, aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires.
- ▶ une « phase d'engagement volontaire » d'au moins 3 mois, qui pourra être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en oeuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Lors du séjour de cohésion :

Le chef de centre (directeur du séjour de cohésion) est appuyé dans ses missions par deux directeurs adjoints, des cadres de compagnie et leurs adjoints, des tuteurs.

Les jeunes sont regroupés en maisonnées de dix filles ou dix garçons encadrés par un tuteur de maisonnée. Les maisonnées sont regroupées par 5 au sein de compagnies mixtes.

Chaque compagnie est dirigée par un cadre de compagnie et un cadre de compagnie adjoint.

✓ Nombre de volontaires à encadrer :

10 volontaires par maisonnée.

✓ Conditions particulières d'exercice :

Rémunération de 60 € nets / jour en contrat d'engagement éducatif.

Obligation de logement pendant le séjour de cohésion.

Une journée de congés au cours du séjour.

Une tenue commune.

La durée de l'exercice comprend le séjour et une **formation préalable en internat au lycée La Brosse (date à confirmer)**.

Le tuteur de maisonnée est le premier cadre de contact des volontaires pendant les deux semaines du séjour de cohésion. Il partage nuit et jour la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

1. Accueil et accompagnement des jeunes

- Préparer l'accueil des volontaires au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc.
- Accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ...
- Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée

2. Organisation et discipline de la vie courante

- Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
- Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements

3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne

- Créer des temps d'échanges démocratiques
- Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
- S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités

4. Création de l'esprit de maisonnée

- Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective,
- Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers.

5. Sécurité physique et morale des appelés

- Faire respecter strictement les mesures de sécurité,
- Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie,
- Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles.

CRITERES DE RECRUTEMENT :

Le poste est ouvert aux personnes ayant une expérience professionnelle confirmée.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, dans l'éducation (AED par exemple) ou l'animation socio-culturelle et sportive,
- Psychologie et sociologie de l'adolescent.

COMPETENCES ATTENDUES

- Animer une équipe, créer de la cohésion,
- Conduire une médiation en situation de crise,
- Capacité d'écoute et réactivité,
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement,
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers,
- Garantir la sécurité physique et morale des mineurs.

QUALIFICATIONS RECHERCHEES

- BPJEPS ou BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...),
- Si vous ne possédez pas de diplôme de l'animation, nécessité d'une expérience reconnue dans le domaine de l'encadrement de jeunes,
- Tranche d'âge souhaitée : 20 à 35 ans.

CONTACTS RH :

Pascal LAGARDE, Chef de projet SNU, DDCSPP de l'Yonne,
pascal.lagarde@yonne.gouv.fr, 06 81 98 49 80

Valérie GABARD, Chargée de mission SNU, DDCSPP de l'Yonne,
valerie.gabard@yonne.gouv.fr, 07 61 30 17 45

Dépôt de votre candidature jusqu'au 2 avril 2020 (CV et lettre de motivation), et questions par mail à l'adresse suivante : ddcspp-acm@yonne.gouv.fr